

IMPRESSIONS D'UN BIBLISTE
ET TRADUCTEUR DU XX^e SIECLE
SUR LA « BIBLE DE SACI »

par Claude WIENER
maître de conférence à l'Institut catholique

A côté des communications savantes qui constituent ce colloque, mon intervention sera celle d'un profane. S'il est bien vrai qu'à diverses reprises dans mon existence j'ai éprouvé un grand intérêt pour les choses et les gens de Port-Royal et du Jansénisme, il n'en reste pas moins que je n'avais jamais eu entre les mains la Bible de Saci avant que l'amitié de Jean Mesnard et de Philippe Sellier m'ait provoqué à entreprendre une découverte, sans autres outils au départ que ma familiarité professionnelle avec l'Écriture et mes souvenirs lointains de lectures sur le Jansénisme. Je livre donc ici, sans prétention, ce que j'ai pu tirer d'une semaine studieuse (fort heureuse d'ailleurs) à la Bibliothèque nationale au mois d'août dernier.

1^o) *A la découverte de « la » Bible de Saci*

J'avais fort naïvement emprunté un peu au hasard une « bible de Saci » en un volume à la bibliothèque de l'Institut Catholique. Mais je ne tardai pas à m'apercevoir que celle-ci (datée de 1821, avec la mention « d'après le texte de l'édition publiée à Paris en 1759... ») était bien loin de me donner accès à un texte *ne varietur*. Un tout premier contact avec les catalogues de la Nationale faisait en effet apparaître un premier fait : cette Bible avait eu un succès incroyable ; les éditions se

succédaient sans interruption depuis le Nouveau Testament de Mons en 1677 jusqu'en plein XIX^e siècle, et même au-delà, puisque je la trouvais éditée par les Classiques Garnier en 1935 — dernière édition dont j'aie pu trouver la trace.

Il fallait dès lors opérer quelques sondages pour voir si à cette longue carrière correspondait la transmission d'un texte unique ; il ne me fallut pas longtemps pour m'apercevoir qu'il n'en était rien : les quelques coups d'œil que j'ai pu jeter sur une bonne demi-douzaine d'éditions (1) m'ont fait constater bien des variations. Ni la traduction elle-même, ni les introductions, ni les sous-titres, ni les notes ne se répétaient tels quels. La mutation pouvait même parfois prendre des proportions étonnantes. En voici un exemple extrême ; il s'agit de 1 Samuel 2, 1, c'est-à-dire du début de la prière d'Anne, mère de Samuel. En 1674 (1^{re} édition, réalisée par Saci lui-même) on lit ceci (2) :

« Mon âme a tressailli d'allégresse dans le Seigneur, et mon Dieu *m'a comblée de gloire*. Ma bouche s'est ouverte pour répondre à mes ennemis parce que *j'ai mis ma joie* dans le salut que j'ai reçu de vous. »

Ma Bible de 1821 (« d'après l'édition de 1759 ») donne deux petites variantes : à la place des deux formules soulignées ci-dessus, on y lit : « *a relevé ma gloire* » et « *je me suis réjouie* ». Témoin d'un travail de retouche dont on pourrait, par confrontation avec d'autres exemples, essayer de repérer l'origine et la tendance.

Mais si j'ouvre l'édition Garnier de 1935, qui se donne pour une reprise de l'édition de l'abbé Jacquet (dont la première trace au catalogue de la B.N. est de 1867), je trouve mon verset sous la forme suivante :

« Mon cœur abattu et humilié a tressailli d'allégresse dans le secours que j'ai reçu du Seigneur, et ma gloire obscurcie a été relevée par la fécondité que j'ai obtenue de mon Dieu, de sorte que ma bouche, auparavant réduite au silence, s'est ouverte pour répondre à mes ennemis, parce que j'ai mis ma joie et ma confiance dans votre grâce salutaire, ô mon Dieu. »

Il s'agit cette fois, non seulement d'une traduction différente, mais d'une conception différente de la traduction, qui s'apparente aux paragraphes des targums araméens du ju-

daïsme ancien. Ce procédé, sans être constant dans la Bible de 1935, s'y retrouve en plusieurs endroits. Il faudrait voir s'il apparaît avec l'abbé Jacquet ou s'il provient de quelqu'un de ses prédécesseurs.

La conclusion de ces premières observations, c'est que l'expression « la Bible de Saci » recouvre un ensemble assez divers de textes successifs. Il y aurait bien des études à entreprendre si l'on voulait savoir au juste ce qu'il faut attribuer à notre auteur lui-même, d'autant plus que nous savons bien qu'il a eu des collaborateurs, et que l'œuvre était loin d'être achevée à sa mort (2 bis). Une étude des différentes couches de l'œuvre, des transformations apportées, et de l'esprit dont elles procèdent donnerait certainement des résultats intéressants.

2°) *L'accueil réservé à la traduction*

En 1667, Saci est à la Bastille. C'est à cette date que paraît à Mons, sans nom d'auteur, le Nouveau Testament. La page de titre fait allusion à un privilège, dont je n'ai pu retrouver le texte que dans l'édition de 1677, toujours de Mons. Ce privilège émane de Charles III d'Espagne (Bruxelles, 24 juillet 1666), avec permission de l'archevêque de Cambrai (12 octobre 1665) et approbations de l'évêque de Namur (2 octobre 1666) et du docteur Pontanus (14 juin 1666). Tout paraît fort régulier, mais vient d'au-delà des frontières du royaume de France, où le livre va se diffuser rapidement (une 6^e édition est mentionnée dès 1668). Et c'est en France que les foudres vont se déchaîner sans tarder sous forme d'une série d'interdictions par les archevêques ou évêques de Paris (18 novembre 1667 et 20 avril 1668), Evreux (27 novembre), Embrun (décembre), Reims (4 janvier 1668). Le Roi intervient le 22 novembre 1667, et le Pape Clément IX le 20 avril 1668 ; sa bulle, fort brève, interdit l'usage de ce Nouveau Testament sous peine d'excommunication, « *tanquam temerarium, damnosum, a Vulgata editione difformen et offendicula simplicium continentem* » (phraséologie romaine courante...).

Ce n'est pourtant là que la première vague des attaques ; tandis que la diffusion se poursuit malgré les interdictions, les adversaires les plus résolus fourbissent leurs armes. En

1675 et 1676 paraissent deux ouvrages anonymes que Cioranescu et les catalogues de la B.N. attribuent le premier à Michel Le Tellier, S.J. (3) (1643-1719), (œuvre de jeunesse de celui qui sera, de 1709 à 1715, le dernier confesseur de Louis XIV) et Charles Mallet, docteur de Sorbonne (4) (1608-1680), l'homme est cette fois au bout d'une longue carrière à Paris et à Rouen, marquée par l'hostilité au Jansénisme). Ce dernier ouvrage n'a pas moins de 495 pages, de petit format il est vrai. Il se compose de huit « recueils » dont le dernier rassemble les textes des différentes condamnations, et les sept autres critiquent la traduction selon différents thèmes. Le premier et le plus développé (156 pages, 28 passages critiqués) concerne — qui l'eût cru ? — la chasteté : voulait-on faire croire que les austères Messieurs encourageaient la licence des mœurs en édulcorant l'Écriture ? Le thème de la prédestination et de la réprobation (4^e recueil) n'occupe que 42 pages avec 8 textes : on peut de fait penser là que la traduction force parfois un peu les textes. Mais pour le traducteur que je suis, cette lecture (et celle des 82 petites pages de Le Tellier) laisse avant tout une impression de procès d'intention et de hargne... qui dépasse encore ce qu'on a pu écrire de notre temps contre des traductions bibliques réputées tendancieuses.

L'étonnant, c'est ce qu'on constate vingt-cinq ans plus tard. Ouvrons cette fois la Bible complète en deux volumes de 1701. Son Nouveau Testament diffère peu de celui de Mons, et quelques sondages montrent que nombre des passages critiqués par Mallet ou Le Tellier n'ont pas été corrigés. Et voici que les éloges officiels pleuvent. M. Sourcier, théologal du diocèse de Paris, donne son approbation ; il parle de « la traduction de M. Le Maistre de Saci dont tout le monde connaît la fidélité et l'exactitude », appuyé en cela par quatre docteurs approuvant la traduction « que nous avons trouvée, disent-ils, conforme au texte de la Vulgate ». Il est vrai que le cardinal de Noailles, archevêque de Paris depuis 1695, était plutôt favorable aux Jansénistes. Dès lors, après un premier succès qui était peut-être un succès de scandale, la Bible de Saci va poursuivre paisiblement la glorieuse carrière qui fera d'elle la traduction française de l'Écriture ayant eu le plus long succès que l'on connaisse.

3°) Quelques questions

Je relève ici, un peu arbitrairement, quelques interrogations situées sur des plans assez différents, les unes posées par Saci et ses contemporains, et d'autres qui viennent de notre époque (5).

A — *Est-il permis de traduire ?* C'est ici la question initiale, et de fait elle intervient largement dans les condamnations : est-il légitime de diffuser une traduction en langue « vulgaire » ? On peut ici rappeler les dispositions alors en vigueur dans l'Eglise catholique ; elles sont nettement restrictives :

« L'expérience prouve que si l'on permet de toute manière et sans distinction la Bible en langue vulgaire, il en sortira, à cause de la témérité des hommes, plus d'inconvénients que d'utilité. On s'en tiendra donc sur ce sujet au jugement de l'évêque ou de l'inquisiteur pour qu'on puisse accorder, sur l'avis du curé ou du confesseur, la lecture en langue vulgaire de Bibles traduites par des auteurs catholiques à ceux qu'on trouvera capables de tirer d'une telle lecture non pas des inconvénients, mais un accroissement de foi et de piété (6). »

Ch. Mallet, déjà cité, avait défendu vigoureusement cette position, et A. Arnould lui avait répondu en termes non moins vigoureux, lui reprochant d'effrayer les chrétiens « en leur représentant le livre du monde le plus propre à nourrir et à faire croître en elles ce que Dieu leur a donné de foi et de piété comme un livre dangereux (7) ».

Rome cependant devait encore, dans la bulle *Unigenitus* de 1713, condamner plusieurs propositions de Quesnel relatives à la lecture de l'Écriture telles que celles-ci :

- « La lecture de l'Écriture est pour tous. »
- « La sainte obscurité de la parole de Dieu n'est pas pour les laïcs une raison de se dispenser de sa lecture. »
- « Le dimanche doit être sanctifié par les chrétiens par des lectures de piété et surtout par celle des saintes Écritures. Il est dommageable de vouloir écarter un chrétien de cette lecture (8). »

De telles positions étaient un obstacle de départ pour une œuvre comme celle de Saci. L'Eglise catholique devait en reve-

à traduire en a fait l'expérience, mais a pu vérifier aussi que ses choix l'exposaient à toutes les critiques. Comme le dit fort bien L. Marin, « le sens est perdu soit dans l'obscurité où il est esclave de la littéralité, soit dans l'élégance où il se pervertit dans la licence des agréments (art. cité, p. 561). Le lot de Saci n'est pas ici différent de celui des autres traducteurs.

Voisine mais un peu différente est la seconde tension, celle de *la clarté et de l'obscurité*, que Barcos soulève avec une assez surprenante virulence :

« Dieu a voulu édifier les hommes par l'Écriture en la rendant obscure en quelques endroits et claire en d'autres ; ce qu'il y a de clair sert pour nourrir les âmes, et ce qu'il y a d'obscur pour les humilier et les exercer, selon les Pères... Dieu a voulu qu'il y ait beaucoup plus de lieux obscurs pour exercer les âmes que de clairs et intelligibles à toutes sortes de personnes pour les nourrir, témoignant par là que peu de connaissance suffit pour leur nourriture, mais qu'elles ont beaucoup besoin d'être exercées dans l'humilité et dans les peines et les mortifications... Vous êtes le premier qui avez fait parler poliment le Saint-Esprit, et qui avez voulu ôter de ses Écritures l'obscurité et la rudesse qu'il y a mis exprès pour de si grandes raisons... Il faut bien se garder de troubler cette économie admirable de la sagesse divine et de résister au Saint-Esprit en s'opposant à sa conduite par une erreur et par une faute qui serait irrémissible selon l'Évangile sous prétexte d'édifier les hommes... Il ne faut donc pas changer la forme que le Saint-Esprit a donnée à l'Écriture pour la rendre utile et édifiante, mais il faut changer les hommes en leur donnant plus de faim et de soif (pp. 373-375). »

Ce que L. Marin reprend en son langage, qui mériterait sans doute un plus long commentaire : « Être édifié consiste à faire son deuil du plaisir du sens ou, en d'autres termes, la sainte compréhension est un plaisir négatif par opposition à la mauvaise libido qui est un plaisir. L'édification est bien plaisir, mais elle ne l'est que par rapport à la coupure entre la lettre et le sens. L'édification est le travail du deuil » (p. 574).

Les conséquences techniques d'une telle réflexion sur la traduction ne sont pas foncièrement différentes de ce que nous évoquions à l'instant à propos de la lettre et du sens, mais nous sommes passés des considérations littéraires aux considérations spirituelles et théologiques. Un long débat

pourrait s'ouvrir ici, où il faudrait sans doute commencer par s'entendre sur l'obscurité de l'Écriture et distinguer entre ce qui était obscur pour les auteurs et les premiers lecteurs et ce qui l'est devenu pour nous à cause de nos ignorances et de la distance culturelle. Mais revenons plutôt à Saci, pour évoquer sa réaction à de tels reproches qui ne faisaient rien de moins que de l'envoyer en enfer (dans un monde où on ne plaisantait pas avec ces choses), puisqu'on l'accusait de commettre un péché irrémissible. Il se montra de fait profondément blessé, comme le fait paraître la lettre 178 (pp. 324-325)... mais il n'en continua pas moins à traduire ! C'est dire que, malgré tout le respect qu'il avait pour Barcos, il gardait la conviction de la valeur de la tâche entreprise et de la fidélité profonde à la parole de Dieu qui l'animait.

E — Traduire en quel esprit ? J'aborde ici (et trop rapidement) une question un peu différente : celle de la façon dont Saci lit et comprend l'Écriture. Et ici la comparaison avec Richard Simon est particulièrement éclairante. Il y a un fossé entre ces deux hommes. Si R. Simon est d'une certaine manière le premier représentant de la modernité et de l'esprit critique qui nous anime, nous exégètes d'aujourd'hui, Saci apparaît au contraire comme le dernier témoin de l'époque précédente, celle des Pères et du Moyen Âge (il faudrait bien sûr nuancer des déclarations aussi massives). La lecture de textes comme la « Bible de Royaumont » ou comme les préfaces de Saci, par exemple celle de la Genèse dans l'édition de 1682, met en présence d'un homme que les questions critiques n'ont pas effleuré et qui ne peut pas prendre par rapport au texte le recul historique auquel nous sommes habitués.

On peut se demander ici si une telle attitude a une incidence sur la traduction elle-même. Une réponse correcte à cette question supposerait une enquête approfondie que je ne saurais entreprendre. Mais je crois voir un indice dans la traduction d'un passage de l'Exode, au chapitre 24. Il s'agit du récit complexe de l'alliance au Sinaï, dont la dernière phrase peut se traduire mot à mot ainsi :

« Ils contemplèrent Dieu, ils mangèrent et ils burent. »

C'est ce qu'on trouve dans toutes les traductions modernes ; les exégètes voient là, dans le cadre de la tradition « yahviste », une conception assez archaïque de repas sacré sur la montagne où les hommes sont les invités, voire les commensaux du Seigneur. Saci, lui, ne semble pas pouvoir faire une telle lecture qui l'amènerait à traduire mot à mot. Il paraphrase donc le texte (en mettant comme toujours en italique ce qu'il ajoute), et il écrit :

Après avoir vu Dieu, *ils s'en retournèrent*, et ils burent et mangèrent *comme auparavant*.

Il n'y a plus de repas sur la montagne, mais un retour à la vie normale après la rencontre de Dieu, ce qu'explique une note de 1696 (est-elle de Saci ? elle me semble être bien dans son esprit) :

« Moïse parle ici selon l'idée qu'avaient les Juifs que la majesté de Dieu était si grande et l'homme si faible que le Seigneur ne pouvait se faire voir à l'homme sous quelque image sensible sans qu'il mourût aussitôt, à moins que Dieu n'y pourvût par quelque miracle. »

On fait ainsi intervenir un miracle dont le texte ne parle pas ; et si on cherche une explication dans la mentalité d'autrefois, c'est sans en percevoir les différentes étapes, sans remonter à une époque plus archaïque qui expliquerait mieux le texte que le recours qu'on opère à une conception ultérieure de la transcendance divine.

3°) *Essai de jugement*

Le titre de cette dernière partie est bien prétentieux ; j'ai d'ailleurs en cours de route formulé un certain nombre d'éléments de jugement. Je voudrais seulement ici souligner deux points, qui sont l'un et l'autre tout à l'éloge de Saci.

A — *Le souci de rigueur* : Manquer d'un certain sens historique, comme je l'ai souligné à l'instant, est tout autre chose que manquer de rigueur. Or celle-ci, accompagnée de la modestie qui est sa compagne habituelle, me paraît présente tout au long de l'œuvre de Saci. Il faudrait relire ici la préface de Mons (1667) qui manifeste très fortement ces qualités. J'en

verrai tout particulièrement le signe dans la manière dont Saci présente son texte.

Notons d'abord qu'au lieu de se soumettre mécaniquement à la division médiévale en chapitres, il établit un système de petites subdivisions qu'il munit chacune d'un sous-titre adapté, qui guide discrètement le lecteur. On peut regretter que certaines éditions postérieures aient groupé ces sous-titres en tête de chapitre ou les aient remplacés par d'autres.

Soulignons encore le fait que Saci est extrêmement soucieux d'imprimer en italiques tout ce qu'il considère comme additions requises pour la clarté ; sur ce point, d'ailleurs, il reprochera aux imprimeurs de n'avoir pas toujours suivi exactement les consignes (lettre 130, p. 236).

Enfin et surtout, il assortit la traduction, dès le Nouveau Testament de Mons, d'une annotation extrêmement précise et riche malgré sa très grande brièveté — et cela grâce à un système d'abréviations : *au* (trement), *ex* (plication), *grec*, *l* (ittéralement). C'est bien là que se manifeste la relativité d'une traduction, puisqu'on donne au lecteur le moyen de prendre de la distance par rapport au texte qu'on lui propose (15). Il me semble ici qu'on a gravement mutilé l'œuvre de Saci et trahi ses intentions en supprimant ses notes dans les éditions ultérieures, ce qui est le cas, à ma connaissance, de toutes les éditions du XIX^e siècle.

B — La beauté : C'est par cet éloge que je voudrais terminer tout simplement : cette traduction est belle, elle est harmonieuse et limpide ; c'est peut-être finalement ce qui a fait son succès tellement durable. Et je ne crois pas pouvoir mieux faire que de citer pour finir la conclusion du chapitre 8 de l'Épître aux Romains (v. 31-38) — en soulignant naturellement ce que Saci a mis en italiques, et en reproduisant ses notes, numérotées 24-27. Quant au sous-titre correspondant, c'est la fin de celui qu'il a mis pour l'ensemble des v. 24-38 : « Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? »

Après cela, que devons-nous dire ? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? S'il n'a pas épargné son propre Fils et s'il l'a livré à la mort pour nous tous, que ne nous donnera-t-il point après nous l'avoir donné ? Qui accusera les élus de Dieu ?

C'est Dieu lui-même qui les justifie ; qui osera les condamner ? JESUS-CHRIST est mort, et il n'est pas mort seulement, mais il est encore ressuscité ; il est à la droite de Dieu, où il intercède pour nous. Qui donc nous séparera de l'amour [25] de *Jésus CHRIST* ? Sera-ce l'affliction, ou le déplaisir, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou les périls, ou le fer et la violence, selon qu'il est écrit : On nous égorge tous les jours pour l'amour de vous, Seigneur, on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie ? (référence en marge : Ps 43, 22). Mais parmi tous ces maux, nous demeurons victorieux par celui qui nous a aimés. Car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes ni les futures [26], ni tout ce qu'il y a au plus haut *des cieux* ou au plus profond *des enfers* ni toute autre créature ne nous pourra jamais séparer de l'amour [27] de Dieu en JESUS-CHRIST notre Seigneur.

NOTES

(1) Il s'agit précisément des éditions du Nouveau Testament de 1667 (Migeot, Mons), 1677 (*id.*) et 1717 (Desprez et Desessarts, Paris), des Bibles complètes de 1701 (2 vol., Desprez, Paris), 1821 (1 vol. « d'après l'édition de 1759 », Smith, Paris) et 1935 (2 vol. « nouvelle édition revue par M. l'abbé Jacquet », Garnier, Paris) et de volumes isolés de la grande édition de l'Ancien Testament : Genèse (1882), 1^{er} et 2^e livres des Rois (= livres de Samuel, 1874), Exode (1698).

(2) On voudra bien m'excuser de transcrire en orthographe et ponctuation actuelles les citations du XVII^e siècle.

(2 bis) Il faudrait aussi tenir compte des retouches apportées par Saci lui-même : « Comme il savait de quelle importance était l'exactitude de cette traduction du livre où Dieu lui-même parle aux hommes, il avait déjà commencé à en faire lui-même une revue, qu'on peut assurer qu'il n'aurait point discontinué tant qu'il aurait vécu » (*Avertissement* de la Bible de 1701).

(3) *Avis importants et nécessaires aux personnes qui lisent les Traductions françaises des saintes Ecritures, et particulièrement celle du Nouveau Testament imprimée à Mons, Lyon, 1675, 82 p.*

(4) *Examen de quelques passages de la traduction française du Nouveau Testament imprimée à Mons divisé en plusieurs recueils...*, Rouen, 1676, 495 p.

(5) Je m'inspire pour toute cette partie de deux études importantes auquel mon texte renverra plusieurs fois en mentionnant seulement l'auteur et la page :

Louis Marin : *La Critique de la Représentation classique : la traduction de la Bible à Port-Royal*, in : « Savoir, faire, espérer : les limites de la raison », Facultés Universitaires Saint-Louis, Bruxelles, 1976, t. II, pp. 549-575.

Michel de Certeau : *L'Idée de traduction de la Bible au XVII^e siècle* : Sacy et Simon, in « Recherches de Sciences religieuses », 66/1 (1978), pp. 73-92.

(6) Je traduis ici la quatrième des *Regulae tridentinae de libris prohibitis* publiées par Pie IV le 24 mars 1564 (H. Denzinger et A. Schönmetzer, *Enchiridion symbolorum...*, 32^e éd, Barcelone, etc., 1963, n. 1864).

(7) *De la lecture de l'Écriture Sainte contre les paradoxes extravagants et impies de M. Mallet... dans son livre intitulé : De la lecture de l'Écriture Sainte en langue vulgaire*, Anvers, 1680, 352 p. La phrase citée se trouve p. 352.

(8) Ce sont les propositions 80 à 82 parmi les 101 condamnées par la bulle, qu'on trouve dans Denzinger-Schönmetzer, *op. cit.*, n. 2400 ss. Voir encore les propositions 79, 83, 85.

(9) « Le saint Concile exhorte de façon insistante et spéciale tous les chrétiens, et notamment les membres des ordres religieux, à apprendre, par la lecture fréquente des divines Écritures, « la science éminente de Jésus-Christ » (Phil. 3, 8). « En effet, l'ignorance des Écritures, c'est l'ignorance du Christ » (S. Jérôme), (Vatican II, Constitution sur la Révélation divine, § 25).

« L'Église... veille à ce que des traductions appropriées et exactes soient faites dans les diverses langues, de préférence à partir des textes originaux des Livres Sacrés (*ibid.*, § 22).

(10) J'emprunte cette idée à M. de Certeau (art. cité, pp. 81-82), qui renvoie à la doctrine commune de Port-Royal et particulièrement à Saint-Cyran, sans citer de texte précis relatif à la traduction de Saci.

(11) Reproche fait par exemple dans la 2^e ordonnance de l'archevêque de Paris (Hardouin de Péréfixe) du 20 avril 1668 : à la Vulgate, la traduction de Mons « préfère le grec vulgaire, quoique l'Église ne l'ait point déclaré authentique » (cité d'après Mallet, *op. cit.*, 8^e recueil).

(12) R. Simon, *Bibliothèque critique ou recueil de diverses pièces critiques... par M. de Sainjore qui y a rajouté quelques notes*, t. III, Amsterdam, 1708. Le ch. XVI (pp. 177-188) y traite du Nouveau Testament de Mons ; la phrase citée est p. 179. Simon croit savoir que cette option vient d'Arnauld, et que Saci souhaitait traduire la Vulgate et mettre le grec en note (p. 178).

(13) J'ai consulté ici :

— pour Saci, G. Delassault, *Choix de Lettres inédites de L. I. Le Maistre de Sacy*, Paris, 1959 ; les lettres relatives à la traduction, toutes adressées à Barcos, portent les numéros 125 (24/4/67), 130 (15/7/67), 173 (8/1/69), 178 (18/3/69), 180 (2/10/69) ; je cite en indiquant le n° de la lettre et la page :

— pour Barcos, dans la *Correspondance de Martin de Barcos*, éditée par L. Goldmann, Paris, 1956, la lettre 102 à Saci du 13 janvier 1669 qui occupe les pp. 370-376.

(14) On pourrait vérifier ces considérations à partir de traductions actuelles aussi différentes que celle d'A. Chouraqui (Paris, Desclée De Brouwer, 24 vol. à partir de 1974), qui vise à donner un décalque de l'hébreu, et la *Bible en français courant* (Alliance biblique universelle, 1982) qui s'efforce de rejoindre au maximum la mentalité de nos contemporains étrangers à la culture biblique.

(15) Il n'est pas évident que cet appareil de notes soit de Saci lui-même ; mais il fait partie de l'œuvre telle que notre auteur en a pris la responsabilité.

Notes de M. de Sacy.

(24) *au* : sera-ce Dieu ? C'est lui qui justifie, etc...

(25) *ex* : que J.-C. nous porte *ou* que nous portons à J.-C.

(26) *l* : ni la hauteur ni la profondeur.

(27) *ex* : que Dieu nous porte *ou* que nous portons à Dieu.